

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 60 (1968)
Heft: 1

Rubrik: Au fil de l'actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

efforts humains et indirectement un effet multiplicateur des activités humaines: toutes les applications des inventions passées nous ont prouvé que les postes supprimés ont été compensés par un plus grand nombre d'emplois nouveaux.

Le développement et l'utilisation des ordinateurs électroniques bouleverseront aussi certaines structures, certaines fonctions, ils déplaceront des hommes, supprimeront certains postes de travail mais gonfleront en général les rangs des échelons intermédiaires. « Nous pensons, affirme l'Américain John De Mots, que le monde des ordinateurs électroniques sera un filon pour le jeune homme doué d'intelligence, de jugement, d'imagination, de personnalité, d'éducation, d'ambition et d'une bonne connaissance des ordinateurs¹.

Au fil de l'actualité

Par Jean Möri

Congrès syndical mondial à New York

Au cours de sa 43^e session, le Comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a décidé d'accepter l'invitation de l'AFL-CIO et tiendra donc son 9^e congrès mondial à New York en 1969.

Comme à l'accoutumée, le Comité exécutif se réunira avant et après le congrès.

En vertu des statuts, les organisations affiliées ont la possibilité de présenter des propositions concernant l'ordre du jour, des amendements aux statuts, les activités futures ou toute autre question.

Le délai de présentation de telles propositions est de quatre mois au moins avant le congrès.

Le congrès se tiendra dans un des hôtels de la Convention de New York, le Statler-Hilton.

Disparition du « Coopérateur suisse »

Le dernier numéro de l'intéressant hebdomadaire de l'Union suisse des coopératives de consommation, dont le rédacteur responsable est M. A. Tille, est paru le 30 décembre dernier.

Il sera remplacé par une publication mensuelle et bilingue intitulée *Coop-Fachblatt für Unternehmensführung – Revue d'économie d'entreprise*. Le nouvel organe n'entend que subsidiairement informer ses lecteurs de la vie du mouvement coopératif. Il a pour but d'apporter aux cadres des informations techniques, susceptibles de faciliter leur gestion. La nouvelle revue sera expédiée pendant deux ou trois mois à

¹ Cet article sur le « présent » sera suivi prochainement d'un second article sur le « futur »: « Tout pronostic technique devrait être accompagné d'une planification économique et sociale ».

tous les abonnés du *Coopérateur suisse* et de son pendant de langue allemande qui subit le même sort. Chacun pourra donc à son gré souscrire un abonnement à la formule nouvelle de caractère beaucoup plus technique.

M. Tille, sous le titre «Le dernier numéro du *Coopérateur suisse*», explique les raisons de cette décision. Il y a cinquante ans, lors de la création du *Coopérateur suisse*, l'USC était une association de coopératives. Elle éditait un périodique pour tenir ses sociétés au courant des activités communes et diffusait la doctrine. L'idéologie était le moteur de l'activité économique des coopératives.

Aujourd'hui, l'USC est une entreprise. Des contacts organiques permanents s'effectuent entre les responsables commerciaux de la centrale et des sociétés.

Avec l'évolution de l'entreprise, le *Coopérateur suisse* a perdu progressivement sa justification initiale. Cette évolution aurait abouti à une concurrence entre le journal populaire et la presse spécialisée de l'USC, si l'on ose utiliser le terme de concurrence entre deux publications dont l'une tire à 3000 et l'autre à 200 000 exemplaires.

Branle-bas à «Radio TV Je vois tout»

Pour une fois, *Radio TV Je vois tout* présente une galerie de portraits fort sympathique du personnel de direction de l'Imprimerie populaire de Lausanne et de l'excellent hebdomadaire illustré répandu très largement en Suisse romande.

Il y a d'abord celui de Pierre Graber, qui reprend la présidence du Conseil d'administration de *Radio TV Je vois tout*, ensuite de la démission de son prédécesseur Henri Monfrini, nommé il y a plusieurs mois par le Conseil fédéral au poste d'ambassadeur de Suisse à Abidjan.

On apprécie ensuite le sourire moustachu d'Albert Cottier, qui abandonne pour raison d'âge son poste d'administrateur très fonctionnel des Imprimeries populaires de Lausanne et Genève. Ce n'est qu'une semi-retraite, puisque ce directeur très dynamique vient d'être élu récemment au poste de président du conseil d'administration de cette importante entreprise de presse. Il conserve d'ailleurs ses fonctions d'administrateur délégué de la société «Le Radio S.A.», éditeur de *Radio TV Je vois tout*.

C'est ensuite le portrait de M. Philippe Luquiens, le successeur à la direction des Imprimeries populaires, qui sourit discrètement. Le nouveau est licencié ès sciences politiques et a effectué divers stages dans des banques en Allemagne et à Zurich.

On admire surtout le typo Jean-Paul Conrad, qui tire avec délectation sur sa pipe. Il y a de quoi, puisqu'il est nommé directeur de l'Imprimerie populaire de Lausanne pour les départements typographique et reliure. Roger Reichen se flatte d'une promotion ana-

logue, mais pour le département de l'héliogravure. Ces deux dernières personnalités du sextett représentent en quelque sorte les qualités techniques exceptionnelles de cette grande imprimerie coopérative lausannoise qui a l'honneur d'imprimer un certain nombre de périodiques syndicaux et autres travaux de nos fédérations affiliées.

Souhaitons plein succès aux nouvelles équipes de *Radio TV Je vois tout* et de l'Imprimerie populaire de Lausanne et bonne semi-retraite au Nestor Albert Cottier.

Bibliographie

Le Barrage, par Kurt Salomonson, traduit du suédois par Bertil Galland. Cahiers de la Renaissance vaudoise, place St-François 11, 1003 Lausanne.

D'abord deux précisions concernant la marque d'origine de ce roman : l'auteur milite dans le syndicalisme évangélique dissident de son pays et son traducteur fut durant quelques années secrétaire de la Fédération ouvrière vaudoise, affiliée à la dissidence discrète de l'Association suisse des syndicats évangéliques. Les Cahiers de la Renaissance vaudoise se placent également, sauf erreur, sous l'égide du protestantisme actif.

Il s'agit d'un roman à thèses. Le bon, c'est le héros Arnold Sundin. Il a été exclu de la seule organisation syndicale digne de ce nom en Suède, connue parmi les travailleurs du monde entier sous les célèbres initiales LO. Cette exclusion est à l'origine du drame. Sundin travaille dans un barrage au nord du pays. Mais comme il n'est plus syndiqué, cela le conduit à une série de déboires, d'autant plus qu'il ne veut plus réintégrer le syndicat. Une altercation dérisoire de cet entêté avec un primitif qui milite à rebours du bon sens dans le syndicat du bon bord, met le feu aux poudres.

Voilà la trame ténue d'un roman où l'auteur, suivi, sinon dépassé, par le traducteur, fait le long procès de « fonctionnaires sociaux de carrière », du « monopole d'une puissante organisation ».

A la grande satisfaction de *Syndicalisme*, organe de la chapelle syndicale d'en face, condamnée elle aussi à suivre le sillage de la concurrence vraiment représentative!

Une telle situation, en Suède comme en Suisse, crée évidemment des complexes et pose des problèmes insolubles aux concurrents qui rêvent de jouer les premiers violons dans le concert syndical.

Contrairement d'ailleurs à ce que pensent l'auteur, le traducteur et le laudateur de la minorité voisine, certaines entreprises de caractère religieux manifestaient avec l'accord tacite des syndicats confessionnels la même intransigeance et le même ostracisme envers les ouvriers qui n'étaient pas de la bonne minorité syndicale.

Ni les puissantes jérémiades, ni les lamentations bruyantes, ni la création de martyrs pour les besoins de la dispersion syndicale de caractère confessionnel, ne favoriseront le recrutement des travailleurs conscients. Ceux-ci demandent d'autres états de service plus positifs, plus substantiels pour eux-mêmes, qui représentent la seule justification de l'organisation syndicale.

Un essai dans le sens du rassemblement syndical pour une défense efficace des travailleurs serait plus nécessaire dans ce continent qui va non seulement vers l'intégration économique, mais plus spécialement encore vers les grandes et puissantes concentrations industrielles et commerciales.

L'incontestable talent, le style et l'endurance de notre sympathique compatriote seraient d'un grand secours dans cette tâche d'unioniste. Les Cahiers de la Renaissance vaudoise ne seraient certes pas mécontents d'offrir en compensation une satisfaction méritée au grand nombre de leurs coreligionnaires qui se trouvent assez bien derrière le barrage protecteur du syndicalisme libre!

J.M.